Compos'13 compost de quartier

pierre feltz formation conseil

Mémoire « Maître Composteur »

Compos'13 : Une réussite qui suscite l'envie ! Comment accompagner et diffuser un modèle de site de compostage de quartier en milieu urbain ?

Brigitte Péron-Loir

Présenté le 29 novembre 2019

Contact : brigitte.peronloir@gmail.com

SOMMAIRE

SOMMAIRE 3
CONTEXTE 5
Un besoin citoyen 5
Contexte parisien 5
Contexte local dans le 13ème arrondissement de Paris 6
COMPOS'13 : UN MODELE QUI SUSCITE L'ENVIE – POURQUOI ? 7
Bref historique 7
Une réussite ! Pourquoi ? 8
La communication : on parle de nous ! 8
LE PROJET D'ESSAIMAGE DE COMPOS'13 9
Historique 9
Objectifs 9
MISE EN OEUVRE DU PROJET D'ESSAIMAGE 10
LANCEMENT 10
Forum des Associations (septembre 2018) 10
Rassemblement citoyen dans le 13ème (septembre-décembre) 11
Organisation de l'accompagnement (janvier-mars) 11
Apprentissage des essaimeurs 13
La communication autour du projet 13
EVOLUTION DU PROJET (février-juillet 2019) 13
Rencontres avec les partenaires institutionnels 13
Rencontre avec les autres partenaires 15
Recherche de financements 15
Choix des lieux d'implantation des composteurs : COMPOST'TOUR 16
MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES 17
Démarches administratives 17
Construction des pavillons 17
PLANNING RECAPITULATIF 20
COMPARAISONS ENTRE COMPOS'13 ET LE PROJET D'ESSAIMAGE 21
LES POINTS FORTS 21
LES DIFFICULTES 22
LES CONDITIONS DE REPRODUCTIBILITE 22
PERSPECTIVES 23
CONCLUSION 23
REMERCIEMENTS 25
ANNEXES 27

Qui suis-je ?

Je fais partie de l'Association Compos'13 en tant que bénévole depuis 4 ans. Cela m'a permis de découvrir le compostage grâce à une expérience pratique en participant à toutes les activités reliées au compostage et également en suivant la formation de guide* et maître-composteur*. Mais surtout c'est une formidable rencontre avec des habitants du quartier autour d'un projet commun.
En m'appuyant sur l'expertise de Compos'13 et sur la formation de guide et maitre-composteur que j'ai suivie en 2019, je vais essayer de définir, même s'il n'y a pas qu'une seule « recette », un mode d'emploi, qui puisse servir de base pour mettre en place un site de compostage collectif en milieu urbain et voir dans quelle mesure il peut être reproductible dans d'autres contextes.

*Formation Guide Composteur : DM Compost - www.dm-compost.fr
** Formation Maître Composteur : Pierre FELTZ – www.pierrefeltz.org

CONTEXTE

Un besoin citoyen

Aujourd'hui, un grand nombre de citoyens, dans une démarche de réduction et d'une meilleure gestion de leurs déchets, notamment organiques, ne trouvent pas auprès des services publics la réponse à leurs attentes, c'est-à-dire, une gestion collective des bio-déchets afin de les valoriser en les transformant en compost.
Par exemple, dès les premiers mois de l'installation du pavillon Compos'13, en juin 2015, de nombreuses personnes sont venues s'inscrire en vue de la collecte de leurs bio-déchets et très vite le seuil de 200 foyers a été atteint. L'association a dû constituer une liste d'attente (300 personnes et 1 an d'attente au minimum).

Contexte parisien

Les déchets organiques représentent presque **31% du contenu d'une poubelle parisienne** (chiffres fournis par l'ADEME dans le dernier MODECOM).

Plan Climat Air Energie de Paris :

- Objectif « zéro déchet non valorisé »
- « la Ville de Paris […] incite au développement du compostage urbain ».
- « Elle installera […] des composteurs collectifs **en pied d'immeubles et dans les équipements publics »**
- Objectif : atteindre 1 000 sites de compostage en 2020

Plan compost parisien 2016 - 2020 (voir annexe 1 pour plus de détail) :

- Il prévoit **au minimum un site de compostage de quartier par arrondissement**.
- **« le compostage de quartier** […] doit être développé en exploitant les possibilités offertes par les espaces municipaux (parcs et jardins, centres sportifs, voirie…)[…] en s'appuyant sur le tissu associatif local.
- La **Loi** prévoit « que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs bio-déchets avant 2025 »

Plusieurs solutions existent pour réaliser du compost en ville :

1. **Lombricomposteur,** mais qui n'est pas toujours adapté aux petites surfaces des appartements parisiens

2. **Composteur en pied d'immeuble**, mais cela s'avère parfois très compliqué par manque de consensus au sein des copropriétés.

De plus, ces deux possibilités n'apportent pas de solution quant à l'utilisation du compost une fois qu'il est créé.

3. **Composteur de quartier** qui présente de nombreux avantages :

- ✓ Apporte une solution attendue par de nombreux citoyens autour de la gestion et la valorisation des déchets organiques
- ✓ Réunit les habitants autour d'un projet commun
- ✓ Permet de communiquer, sensibiliser autour du développement durable et de l'écologie
- ✓ Créé du lien social autour des permanences de collecte mais également autour d'évènements et d'animations autour du développement durable
- ✓ Dynamise une vie de quartier
- ✓ Distribution du compost mûr aux contributeurs.

Contexte local dans le 13ème arrondissement de Paris

Sur les 8 sites de compostage de quartier associatifs dans Paris c'est le 13ème qui accueille celui qui a le plus grand nombre de contributeurs (200) (Table 1).
Avec ses 181 552 habitants, le 13e arrondissement, comme tous les autres arrondissements de Paris fait face à un défi grandissant : augmenter le nombre de sites de compostage. Actuellement il y a 40 composteurs en pied d'immeuble et 500 lombricomposteurs qui ont été distribués gratuitement par la mairie.

Table 1 :

Composteurs de quartiers opérationnels :

Lieu	Association	Adresse	Arrdt	Inauguration	Participants
Joseph Migneret	Les jardiniers du 4ème	10, rue des Rosiers	4e	15/05/2016	50
Maison des associations	Compost A Paris	181, avenue Daumesnil	12e	17/10/2014	130
Jardin partagé « Bel-Air »	Graine de partage	Square Charles Péguy - rue Rottembourg	12e	26/11/2016	50
Square Héloïse et Abélard	J'aime le vert	22, rue Pierre Gourdault	13e	03/06/2015	200
Square de l'aspirant Dunand	Espaces	20, rue Saillard	14e	20/06/2015	70
Jardin partagé « Le lapin ouvrier »	Le lapin ouvrier	69, rue Raymond Losserand	14e	07/07/2016	85
Centre éducatif physique	Les amis du jardin de la félicité	24, rue Paul Barruel	15e	21/11/2015	70
Stade de la Muette	Espaces	60, boulevard Lannes	16e	28/01/2015	50

COMPOS'13 : UN MODELE QUI SUSCITE L'ENVIE – POURQUOI ?

Bref historique

2011-2013 : Deux personnes « moteur » : proposition d'un citoyen membre du **Conseil de Quartier n°8** et d'un **adjoint au Maire du 13ème chargé de la propreté** dans un souhait de démocratisation de la pratique du compostage et d'optimisation de la valorisation des bio-déchets.
2013-2015 : Association « J'Aime le Vert » qui prend le relai pour accompagner ce projet jusqu'à le rendre autonome au bout de 2 ans.
2015 : Création de l'association « Compos'13 » et mise en place d'un **pavillon de compostage de quartier** avec pour objectif d'élargir la pratique du compostage d'un immeuble à un quartier, sur un espace public clos.

Compos'13 en quelques chiffres :

- **200 foyers volontaires**
- **30 bénévoles**
- 1,4 tonne/mois d'apports de déchets organiques
- 16 tonnes/an d'apports de déchets organiques
- 4 tonnes/an de compost mûr
- 43 tonnes de bio-déchets détournés de l'incinération entre 2015 et 2018
- 20 m^2 emprise au sol du pavillon en bois
- 70 m^2 au total (espace végétalisé autour du pavillon)
- 6 compartiments différenciés de 1,75 m^3 (3 pour les apports et 3 pour la fermentation)
- 2 bacs de maturation de 1m^3
- 1 compartiment de 3 m^2 pour le stockage de broyat
- 1 espace de rangement outils, bio-seaux, tamiseur, etc….
- Toit végétalisé, panneaux solaires et réserve d'eau
- 1 clôture végétalisée intègre le pavillon dans l'espace du jardin public
- Cotisation adhérent : 12 euros/an
- Coût total d'investissement initial : 30.000 euros

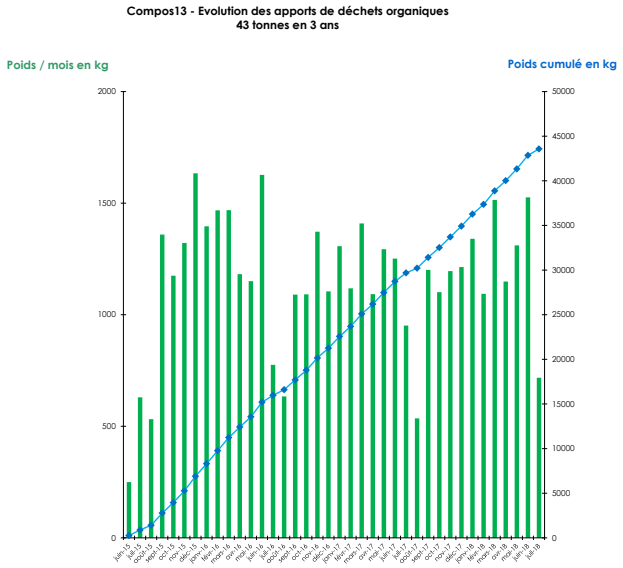

Figure 1 : Evolution des apports de déchets organiques du composteur collectif compos'13

Une réussite ! Pourquoi ?

Au-delà des chiffres, ce projet-pilote, le seul de cette envergure (200 foyers) et avec ce mode de fonctionnement à Paris, fonctionne avec succès grâce à une équipe de bénévoles qui assure de manière régulière et avec enthousiasme la gestion et l'animation du pavillon depuis son ouverture il y a 4 ans.

Les **deux permanences par semaine** jouent un rôle fondamental car elles permettent :

- un encadrement chaleureux et rigoureux, un suivi des apports qui en fait un lieu de collecte « professionnel » et qui permet une distribution de compost de très bonne qualité à tous ses adhérents à l'occasion des permanences et des « apéro-tamisages ».
- l'accueil de visiteurs : explications, sensibilisation, travail pédagogique envers un large public.

L'association contribue également à **l'animation du quartier** et à la familiarisation avec la gestion des déchets en proposant :

- 1 fois par mois des temps forts et festifs autour d'un verre convivial et d'un repas partagé.
- Participation à des évènements locaux (forum des associations, fête des jardins) ou nationaux et internationaux (semaine européenne du développement durable, semaine du compostage de proximité).

Enfin, j'ajouterai l'importance du lieu, ombragé, accueillant où on a envie de rester au-delà de l'apport de son bio-seau.

Le suivi rigoureux des apports, la bonne ambiance et le lien social créé autour des temps forts (permanences, évènements) ainsi que la bonne répartition des charges de travail constituent sans aucun doute la clé de cette réussite. Le choix de l'association « CAP ou PAS CAP » (https://www.facebook.com/CAPcarrefourdesassociationsparisiennes) de retenir **Compos'13** parmi les 10 actions les plus inspirantes à diffuser dans la capitale témoigne de ce succès.

La communication : on parle de nous !

Nos manifestations bimensuelles (tamisage de compost festif), notre présence lors de nombreux forums et séminaires ainsi que dans les moments forts de la vie citoyenne (exemple « Les vœux du Maire » organisé par le Groupe Ecologie les Verts), notre visibilité dans le journal du 13ème (https://www.paris.fr/pages/l-asso-du-mois-compos13-5799/) et le bon référencement de notre site sur internet font que nous sommes souvent sollicités pour organiser des visites du pavillon afin d'expliquer comment composter et comment on fonctionne.

Exemples d'actions de communication auxquelles j'ai participé :

- ✓ Interview par un journaliste d'une radio locale : Paris-Anim
- ✓ Invitée par **l'Association des 2 Rives** (économie circulaire), Compos'13 a animé 3 journées **au Ministère de l'Intérieur** (atelier de découverte sur le compostage)
- ✓ Présentation du projet d'essaimage à l'occasion d'un **Forum d'information et d'échanges sur le compostage de proximité** organisé par le **Syctom** (Syndicat de collecte des ordures ménagères).
- ✓ A l'occasion de **« Tous au Compost »** interview dans l'émission **« CO2 mon amour »** de D. Cheissoux sur **France Inter**
- ✓ Compos'13 a eu l'honneur de passer dans la matinale la plus écoutée en France **« Télématin »** : reportage sur une famille qui apporte ses bio-déchets au pavillon et qui se rend à notre « apéro-tamisage » (30 mars 2019)
- ✓ Nombreuses visites du pavillon à la demande d'autre associations, d'écoles et via le Réseau Compost Citoyen (RCC), notamment une délégation Haïtienne.

Promotion relayée via les réseaux sociaux :

- un site Internet (www.compos13.fr),
- une Newsletter
- une page Facebook (https://www.facebook.com/compos13/),
- un compte Twitter (https://twitter.com/Compost13)

LE PROJET D'ESSAIMAGE DE COMPOS'13

Ce projet correspond avec les engagements de la Mairie de Paris en faveur du compostage :
Il s'inscrit principalement dans l'axe 2 concernant la prévention et la gestion des bio-déchets (jardinage durable et compostage/ pré-collecte et collecte des déchets alimentaires), et a également des conséquences sur l'axe 4 (animation et sensibilisation des populations).

Historique

A l'occasion du **Forum des Associations en septembre 2017** nous avons constaté le même engouement autour du compostage qu'au moment de l'ouverture du pavillon (juin 2015) et nous n'avions toujours pas de solution à proposer sinon de continuer à inscrire sur liste d'attente. Devant ce constat plutôt frustrant et après une réflexion collective, nous avons décidé en Assemblée Générale qu'il était temps de proposer notre aide (accompagnement technique et méthodologique) à toutes les personnes désirant s'impliquer dans l'aventure de l'essaimage et c'est au **Forum des Associations en septembre 2018** que tout a vraiment commencé.
Compos'13 a reçu près de 200 demandes de foyers souhaitant rejoindre l'initiative sans pouvoir y répondre positivement faute de place pour accueillir leurs déchets (voir tableau annexe 5).
http://82.251.48.214/carteCompos13/surliste

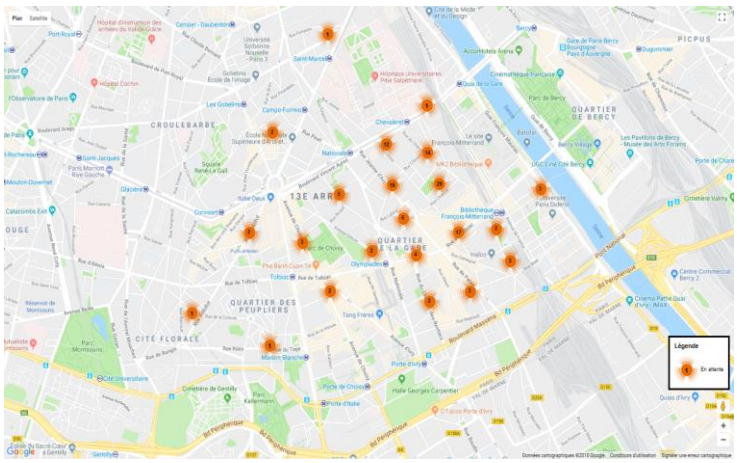

Fig. 2 : Carte établie à partir des adresses postales des personnes ayant exprimé leur envie de participer à un composteur collectif lors du forum des associations en septembre 2017.

Objectifs

Parvenir d'ici la fin de l'année 2020 à la création de 3 nouveaux sites de compostage selon le modèle de Compos'13 dans trois secteurs différents du 13ème arrondissement avec l'appui technique et organisationnel de Compos'13.

- Site 1 : Butte-Aux-Cailles/Croulebarbe
- Site 2 : Bibliothèque Nationale de France (BNF)
- Site 3 : Choisy Olympiades

Ces points de compostage seront tout à la fois des lieux de collecte de déchets organiques comme des lieux de sensibilisation des habitants à la problématique de la réduction des déchets et du recyclage.

Mes remarques :

Le partage d'expérience fait partie des compétences du Maître Composteur. Faire profiter de la dynamique de Compos'13 pour convaincre les élus, ce qui n'est pas toujours une tâche facile. Idem en ce qui concerne les démarches administratives, en identifiant clairement les services administratifs et techniques en Mairie en charge de la gestion des déchets alimentaires.
Comme pour Compos'13 au début de son projet, la mairie du 13ème n'était pas franchement favorable au projet d'essaimage (les jardins doivent rester des lieux publics et non privatisés par des associations, problème des rongeurs, y aura-t-il assez de monde sur le long terme pour s'en occupe ?).
Un bon moyen de convaincre : inviter les responsables à venir nous voir sur place à l'occasion des animations, apéro-tamisages, évènements pour voir comment ça marche !
C'est aussi dans ces moments festifs que j'ai eu l'occasion avec d'autres membres de Compos'13 de discuter avec les élus dont le Maire du 13ème pour faire la promotion de notre projet d'essaimage.

MISE EN OEUVRE DU PROJET D'ESSAIMAGE

LANCEMENT

Forum des Associations (septembre 2018)

Tous les ans, en septembre, la mairie du 13ème organise un Forum avec toutes les associations présentes sur le quartier. C'est dans ce cadre que Compos'13 a tenu un stand et fait signer une pétition pour la mise en place de composteurs de quartier dans le 13ème où nous avons recueilli environ 200 signatures.
Les habitants concernés par le projet sont invités à signer et à donner leurs coordonnées ainsi qu'à se situer géographiquement dans le quartier grâce à une grande carte du 13ème affichée sur le stand (punaises de couleurs différentes en fonction des lieux d'habitation).

Rassemblement citoyen dans le 13ème (septembre-décembre)

Toutes les personnes en liste d'attente ainsi que celles rencontrées à l'occasion du Forum des Associations ont été invitées à deux réunions d'informations animées par Compos'13 (annexe 3) : 60 personnes étaient présentes.
Après voir fait un tour de table où chacun s'est présenté et a exprimé pourquoi il voulait faire partie de ce projet d'essaimage, chacun s'est situé géographiquement sur une grande carte de l'arrondissement (ceux qui ne l'avaient pas fait sur le stand du Forum).
Ensuite à l'aide d'un visuel on a fait une présentation de Compos'13 : ses activités, son fonctionnement, son budget, les conditions de réussite et points de vigilance, une liste des principaux contacts en Mairie, des Conseils de Quartier, des partenaires et enfin des conseils sur la dynamique de groupe, la communication et la coordination.

A partir des adresses postales recueillies 3 groupes d'essaimage se sont constitués. Ils se sont réunis à plusieurs reprises pour s'organiser, se connaître et mettre en place les actions nécessaires à la réalisation du projet de manière autonome.

Mes remarques :

Ces deux réunions d'information ont permis :

- ***de se connaître et de se rendre compte de l'implication et des compétences de chacun afin de mettre en place un accompagnement adéquat (y-a-t-il ou non des référents, guides ou MC dans les groupes ?)***
- ***de faire émerger un petit groupe moteur autour duquel d'autres vont venir se greffer au fur et à mesure***
- ***de répondre aux questions suite à la présentation de Compos'13***

J'ai participé à ces deux réunions et suis intervenue pour répondre aux questions et souligner que pour que « ça marche » il faut être suffisamment nombreux pour que la charge de travail ne soit pas trop lourde et que cela reste du plaisir tout en se retroussant les manches ! Je me suis proposée pour faire partie du binôme qui allait accompagner le groupe 1.

Organisation de l'accompagnement (janvier-mars)

- **Deux référents de Compos'13** pour suivre chacun des 3 groupes et répondre à leur demande tout en ayant pour objectif que chacun trouve son propre fonctionnement et soit autonome le plus rapidement possible.

- **Trois groupes de 20 bénévoles** impliqués dans leur propre groupe de quartier mais également dans un groupe transversal qui vise à faire avancer le projet pour l'ensemble des sites de compostage.

- **Deux groupes transversaux** : un groupe communication* et un groupe financement**. Ainsi les 60 personnes travaillent en synergie (voir Figure 3).

- **Un projet commun** pour les 3 sites afin de faire une économie d'échelle (minimiser les couts en mutualisant les moyens, le temps et les forces).

- **Groupe Communication*** : piloté par Compos'13 avec 1 représentant de chaque groupe et avec un outil de communication « SLACK » avec une chaîne dédiée au projet essaimage. Une formation à l'application Slack a été proposée à tous les bénévoles par un membre de Compos'13. Cet outil a permis de faciliter et de regrouper les échanges sur ce thème

- **Groupe financement** :** piloté par Compos'13 car les demandes de subventions sont demandées par Compos'13 mais avec 1 représentant de chaque groupe pour monter les dossiers auprès des financeurs (Vinci, SYCTOM, budget participatif, etc….). (Voir modèle annexe 6).

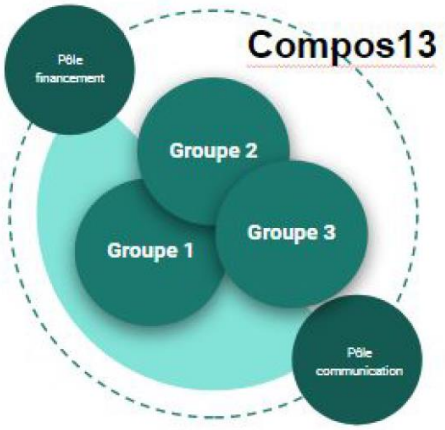

Fig. 3 : Organisation de l'accompagnement des 3 groupes d'essaimage en synergie

Mes remarques :

Référente du groupe 1, j'ai participé à leur première réunion pour aider à la mise en place d'un calendrier, rédiger la liste des choses à faire puis accompagner sur le terrain pour choisir un lieu. J'ai également participé aux réunions de conseil de quartier pour répondre aux questions plus techniques. J'ai trouvé ces moments de mise en route et d'organisation très stimulants ce qui a renforcé ma détermination à faire réussir le projet.
En effet, le projet d'essaimage implique un changement d'échelle qui nécessite non seulement plus de temps mais également une coordination et une communication efficace. La mise en place d'un outil de communication (Slack) n'a pas fait la majorité. Certains bénévoles se sont sentis exclus d'où certaines tensions (tenir compte des différences générationnelles et des motivations de chacun).

Apprentissage des essaimeurs

Tout au long de l'évolution du projet on a proposé aux essaimeurs de participer à toutes les activités de Compos'13 : Sur le terrain : participation aux permanences, tamisages, retournements. Dans l'administration : participation aux réunions, compte-rendu de réunion, planning, mails…
Dans l'animation : présence lors des apéros tamisage, tenue de stands zéro-déchets.
Proposition également de formation plus théorique de référent de site, guide et Maitre Composteur.

Mes remarques :

En dehors du fait que la meilleure façon d'apprendre c'est de faire en étant accompagné par des bénévoles de Compos'13, cela a permis aux essaimeurs de faire connaissance petit à petit avec l'ensemble des bénévoles qui gèrent régulièrement le pavillon ce qui a été très positif pour la cohésion du groupe. Au début du projet j'étais la référente du groupe 1 mais au fur et à mesure de l'évolution du projet j'ai rencontré les essaimeurs des deux autres groupes et répondu à leurs besoins quand cela était nécessaire : par exemple à la demande du groupe 3 j'ai participé à la réunion du Conseil de Quartier pour soutenir le projet d'essaimage présenté par un essaimeur et répondre à un certain nombre de questions posées par les habitants du quartier : rassurer au sujet de la présence des rats, le projet allait-il engendrer des nuisances sonores et olfactives, allait-on couper des arbres ?

La communication autour du projet

Quelques exemples :

- Les vœux du Maire organisé par le groupe Ecologie les Verts
- Journée organisée par le Syctom à la Maison des Acteurs du Développement Durable avec tous les acteurs parisiens et aux alentours sur le compostage de proximité
- Stand au Parc de Choisy en clôture de la Semaine Européenne du Développement Durable
- Forum des associations
- Relayé via le site internet et les réseaux

Mes remarques

Il est important d'être présent dans les moments forts de la vie citoyenne pour que les élus concernés soient informés et prennent en compte nos demandes. C'est dans ce cadre que j'ai participé avec un autre membre de Compos'13 à la Journée organisée par le Syctom pour présenter le projet d'essaimage ainsi qu'à une journée d'information sur le compostage au Ministère de l'Intérieur organisée par l'association des 2 Rives

EVOLUTION DU PROJET (février-juillet 2019)

Rencontres avec les partenaires institutionnels

Les principaux et premiers contacts sont :

- La Mairie d'arrondissement : l'élu(e) en charge des Espaces Verts et de la Propreté
- Les Services Techniques de la Mairie d'arrondissement :
  - ✓ D.E.V.E. : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
  - ✓ D.P.E. : Direction de la Propreté et de l'Eau
- Les Conseils de Quartier : (Voir annexe 4)

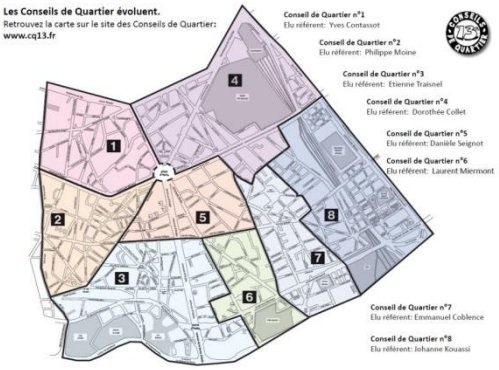

- La Mairie de Paris :
  - ✓ Direction de l'Economie Sociale et Solidaire, Innovation Sociale et Economie Circulaire

Les contacts de ces partenaires institutionnels sont fournis en Annexe 2.

Il y a eu de nombreuses rencontres mais voici quelques dates importantes :

- ✓ **19 février** : 1ère réunion en Mairie d'arrondissement pour présenter le projet budgétisé avec tous les acteurs.
- ✓ **12 mars** : 2ème réunion en Mairie d'arrondissement qui a permis de planifier la suite des opérations : organisation d'une visite des lieux potentiels, fourniture d'un tableau de financement simplifié, présentation du projet au **Conseil d'Arrondissement** et au **Conseil de Paris** pour validation et signature d'une **convention** entre la Mairie du 13ème et Compos'13.
- ✓ **29 mars** : **Compost'tour :** marche exploratoire dans l'arrondissement avec l'élue en charge du projet et ses collaborateurs pour choisir les lieux d'implantation des 3 sites.
- ✓ **29 mars** : accord de principe sur le lieu de la placette Broca (groupe 1) après vérification de la domanialité.
- ✓ **11 Avril** : accord de la Mairie de Paris pour le Parc de Choisy (groupe 3).
- ✓ **Juin** : présentation du projet dans les **Conseils de Quartier 1 et 5**
- ✓ Obtention autorisations et validations
- ✓ Convention entre la Mairie d'arrondissement et Compos'13
- ✓ Nouvelle convention avec chaque groupe en charge de la gestion des sites de compostage organisé en association.

Mes remarques

Nous sommes passés par des phases d'incertitudes pour le choix des lieux vu les réticences de la mairie. Le compost'tour en présence d'un représentant de chaque groupe et de Compos'13 a permis de montrer notre motivation et détermination. J'ai participé au Compost'tour en tant que représentante de Compos'13 et j'ai donné mon avis à plusieurs reprises sur les choix proposés par la Mairie notamment sur ceux qui ne correspondaient pas au projet (un lieu sous le métro aérien entre deux voies de circulation dense ou l'on n'a pas du tout envie de rester et un autre emplacement en haut d'une côte, en plein carrefour, beaucoup de bruits et de pollution…).
Il est important d'avoir un bénévole qui assure une liaison régulière avec la mairie et les conseils de quartier notamment pour les demandes reliées aux animations et à l'évènementiel (calendrier des animations prévues sur l'année, barnum, tables, chaises, affiches, flyers, etc….) et pour apporter un soutien au projet dans les Conseils de quartier.
Je participe régulièrement aux réunions concernant l'organisation des évènements ainsi qu'à leur mise en place matérielle ainsi qu'à la tenue des stands.

Rencontre avec les autres partenaires

Depuis sa création Compos'13 a toujours cherché à multiplier les partenariats avec les acteurs du 13ème pour créer des liens et animer le quartier : Pôle Innovent Lycéen, Extramuros, 13Avenir, Association Môm'Tolbiac, Résoquartier, Jardin Partagé « des tours au jardin », Association Les Energiques, Librairie Le Chat Pitre, Association des Paralysés de France (APF), Quartier des 2 Rives (économie circulaire).

C'est dans ce cadre que Compos'13 propose d'associer **l'Ecole d'Architecture Paris Val de Seine** à cette démarche d'essaimage. Elle se matérialise par la mise en place d'un Parcours Libre permetnt aux étudiants de s'impliquer dans la conception des pavillons et leur intégration dans leur environnement, l'organisation d'un chantier participatif et la participation au bon fonctionnement du composteur de quartier, renouvelable d'année en année (voir annexe).

Une réunion a été organisée à l'initiative de Compos'13 avec tous les acteurs du projet pour mettre en place un calendrier, établir des devis, proposer des projets de pavillon et rédiger un projet commun budgétisé pour le présenter en Mairie.

Recherche de financements

La recherche de financement est une étape importante. Il faut bien distinguer l'investissement du fonctionnement. Dans le cas d'un pavillon de compostage de quartier, c'est l'investissement de départ qui est le plus conséquent vu que le fonctionnement repose essentiellement sur les cotisations des adhérents.

Exemple de budget pour Compos'13 :

Budget estimé en investissement

ETAPES	DESIGNATION	COUT (Euros)	COMMENTAIRES
INSTALLATION	Construction du pavillon	9 000	
	Végétalisation du toit	5 500	
	Achat Tamis électrique	700	Possible d'envisager un partage ente plusieurs sites
	Autres matériels	4 800	
TOTAL		**20 000**	
ACCOMPAGNEMENT	Formation des bénévoles	3 000	
	Suivi de l'installation du site par un M.C. professionnel	4 000	
TOTAL		**7 000**	
COMMUNICATION/ ANIMATION		**6 000**	Economie possible vu qu'un acteur (C13) est déjà établi
TOTAL approximatif à retenir		**30 000**	**20 000** pour l'infrastructure **10 000** pour l'accompagnement et la communication

Budget estimé en fonctionnement : environ **2 000 €** annuel
Cotisations : **12€/an et par personne**

Pour l'investissement : les conseils de quartier disposent d'une enveloppe de **8 000 €uros** par an pour les projets des citoyens. Une première piste pour du petit matériel ou pour un accompagnement au montage du projet.
Pour le financement de Compos'13 nous avons monté un dossier de demandes de subventions (Annexe 5) sollicitant la région, le syndicat des traitements des ordures ménagères (SYCTOM) et des partenaires privés (Truffaut, crowfunding).

Pour le projet d'essaimage, plusieurs demandes de subventions ont été faites pour l'ensemble des 3 pavillons auprès de plusieurs financeurs publics et privés : VINCI, SYCTOM, Région, Itancia (Fondation privée).

Mes remarques

La mise en place d'un groupe transversal financement a été très efficace. Une liste des financeurs potentiels a été établie et chacun s'est attribué un dossier avec un modèle de demande de subvention établi pour l'ensemble.
Même si à un moment on a eu un doute suite à une réponse de demande de subvention de Vinci (15000 euros au lieu de 30000 €) et qu'il nous conseillait de faire avancer un projet plutôt que les 3 ensemble, on a tenu le cap pour garder l'esprit commun de notre projet. Là aussi le rôle du Maître Composteur est primordial : on attend de lui qu'il prenne en fin de compte la « bonne » décision même si les décisions sont prises après réflexions collectives.

Choix des lieux d'implantation des composteurs : COMPOST'TOUR

Avec les élus en charge du projet nous avons visité plusieurs lieux pour l'implantation des 3 sites.

Le groupe 1 (BAC) a fait une proposition dans un jardin public à côté d'un jardin partagé. Ce lieu a été refusé car ce jardin est soumis à une protection particulière (il est classé) et de gros travaux de rénovation sont déjà prévus. Les élus nous ont donc proposé deux autres lieux (sous le métro avec deux voies de circulation de chaque côté) et un autre en haut d'une rue avec beaucoup de trafic et peu de place. Un dernier lieu nous a été proposé qui d'emblée à fait l'unanimité : une petite placette, entourée d'un espace végétalisé, en retrait de la voie de circulation et avec un espace permettant la convivialité. Après avoir eu les réponses à un certain nombre de questions (à qui appartient le terrain ? Ville ? Privé ?) nous avons obtenu les autorisations nécessaires pour l'implantation du pavillon sur cet espace et le dossier est en cours de validation en Mairie.

Un espace a été proposé par **le groupe 2 dans le Parc de Choisy** près de la maison des jardiniers mais cette proposition n'a pas été retenue. Dès le départ de la visite, l'élue en charge des Espaces Verts et de la Propreté nous a fait part de son véto pour installer un pavillon dans un jardin public (les rats !) et pour privatiser un espace public ! Un autre espace dans le parc, près d'une entrée latérale du jardin, a été finalement choisi suite aux négociations avec la direction des espaces verts de la Mairie mais aussi grâce à notre force de persuasion !

Le choix du lieu pour le groupe 3 (BNF) a été plus compliqué car il n'y a pas beaucoup d'espaces verts dans ce nouveau quartier. Plusieurs options sont encore en discussion, notamment une sur le site des anciens « Frigos » de la ville de Paris. Actuellement, il y a des réticences de la Direction

des espaces verts sur l'installation de nouveaux composteurs collectifs dans les jardins publics (à cause des craintes vis-à-vis des rongeurs).

***Mes remarques* :**

Le choix du lieu est un élément essentiel pour la réussite du pavillon. Il faut que les habitants aient envie de venir, d'y rester un moment, de participer aux évènements, de discuter autour d'un verre… Malgré les grosses réticences du départ on a eu l'agréable surprise de voir que nos deux emplacements ont été acceptés. Il faut se dire que les décisions en haut lieu sont souvent prises à plusieurs et qu'il y a une volonté politique de satisfaire les habitants surtout quand le projet est soutenu par une association expérimentée. Mon expérience à Compos'13 et les formations que j'ai suivies m'ont permis d'avoir un regard critique sur les différentes propositions de la Mairie et de pouvoir intervenir de manière appropriée pour défendre le projet. Par exemple la nécessité de choisir un lieu qui réponde non seulement à des impératifs techniques mais aussi et surtout qui soit un lieu convivial, ou on a envie de venir et se rencontrer.

MISE EN PLACE DES INFRASTRUCTURES

Démarches administratives

Ce n'est qu'une fois la **convention d'occupation des sols** obtenue auprès de la Mairie du quartier que nous pourrons réaliser les démarches administratives pour s'implanter sur le site :

- ✓ Ebauche de la **demande préalable** (DP) fournie à la Mairie de Paris
- ✓ Dépôt de la DP obligatoire auprès du **Service Urbanisme de Paris** pour réaliser les travaux sur le site
- ✓ Fin du délai d'instruction légal (**2 mois**)
- ✓ Installation du panneau de Permis de Construire règlementaire sur site avec la Mairie
- ✓ Fin du délai légal d'affichage du panneau (2 mois) avant de pouvoir réaliser de quelconques travaux.

Mes remarques :

Même si j'ai une certaine expérience de la vie associative (parents d'élèves, association culturelle), toutes ces démarches administratives dans ce domaine sont nouvelles pour moi et j'apprends au fur et à mesure en participant à toutes les réunions en Mairie en tant que représentante de Compos'13 et c'est très enrichissant. C'est aussi très long, il y a une certaine inertie dans la prise de décision et il faut être à la fois patient et surtout être présent, relancer pour ne pas se faire oublier et c'est un domaine où je me sens à l'aise.

Construction des pavillons

C'est la construction du pavillon du **Parc de Choisy** qui va démarrer en premier car c'est le plus avancé (Fig. 4).
Les étudiants en architecture ont jusqu'à fin novembre 2019 pour finaliser les plans qui serviront à la construction du pavillon mais également à la demande de déclaration préalable des travaux.
Une rencontre avec les responsables en charge du dossier en Mairie est prévue prochainement pour obtenir la validation du projet et les autorisations nécessaires avant de le présenter au Conseil de Paris.

LE PROJET

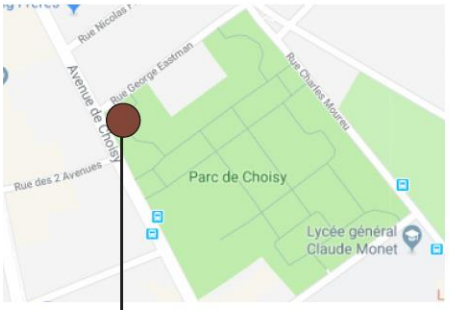

Le pavillon de compostage du troisième groupe d'essaimage s'implantera aux abords de l'entrée du parc de la rue Georges Eastman. Celui-ci se déploira en accord avec les circulations existantes, les arbres avoisinants et l'Institut Georges Esatman classé Monument Historique. Le toit végétalisé permettra d'intégrer le pavillon dans son environnement agreste et d'abriter des panneaux solaires. La structure est faite pour libérer un grand espace central afin de permettre aux futurs usagers de se réunir lors d'événements festifs et ainsi de créer un nouvel atmosphère au site.

L'accueil accompagne cette démarche en s'ouvrant sur «cette place conviviale» pour les différents temps qui rythment cette vie associative grâce à ses fenêtres amovibles et à sa double-porte permettant de rendre le bar accessible à tous. L'espace d'accueil et la réserve seront placés le long de la limite de la parcelle afin de faire office de clôture et ainsi de diminuer l'étendue des barrières. Les bacs quant à eux seront accessibles mais disposés à l'arrière de la parcelle pour réduire les risques « d'apport sauvage ».

Pour optimiser l'ergonomie des bacs de compostage, nous avons aussi décidé de regrouper en un seul ensemble les bacs d'apport, de fermentation et de maturation. Les volumes de ces bacs seront légérement différents afin de s'adapter au mieux à leur contenu (volume de 2 m^3 pour les cellules d'apport (1-3 mois) et de fermentation (3-6 mois) et un volume de 1,5 m^3 pour les cellules de maturation (6-9 mois)). Les bacs de stockage de broyat seront également à proximité afin de modérer les déplacements.

Derrières les trois cycles complets constitués des bacs de compostage, un couloir est préservé pour laisser passer le jardinier pour l'entretien de la zone végétalisée le long de la rue et des haies de séparation avec l'Institut.

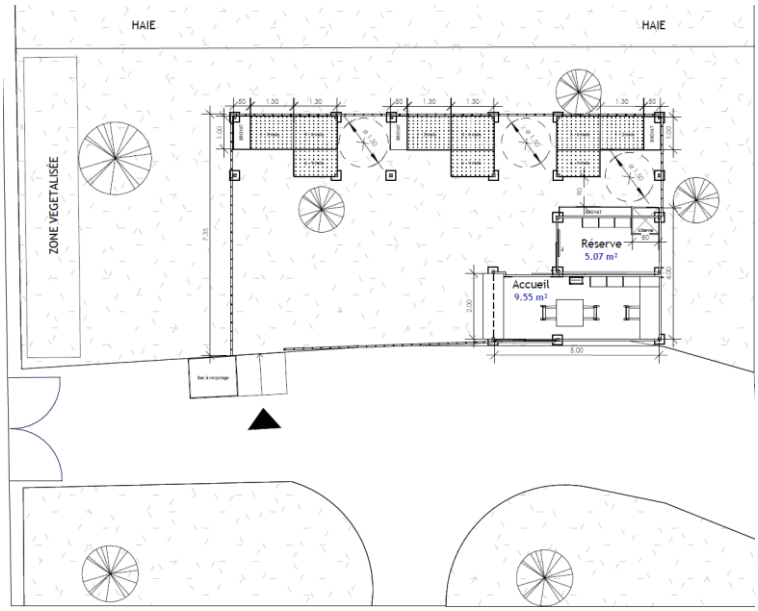

Fig. 4 : Descriptif et plan du site de compostage collectif du Parc de Choisy.

Puis ce sera le site de la **jardinière Broca** qui se trouve dans le domaine public (Fig. 5):

Fig. 5 : Plans provisoires réalisés par les étudiants de l'Ecole d'architecture de Paris Val de Seine.

Le 3ème site n'a pas encore de lieu d'implantation. Une visite exploratoire a été faite au mois d'août par le groupe 3, une proposition avec plusieurs lieux a été envoyée en Mairie et est en attente de réponse.

PLANNING RECAPITULATIF

Etape 1 - Mobilisation et organisation : Septembre/Décembre 2018

- ✓ Rassemblement citoyen et création de 3 groupes d'essaimage en fonction de leur localisation.
- ✓ Recueil de 1500 signatures et sensibilisation auprès des habitants et des structures existantes (constitution d'une liste d'emails de personnes favorables au projet).
- ✓ 2 séances de formation proposées par Compos'13 sur « comment démarrer un groupe de compostage » : distribution des tâches et répartition par groupe.
- ✓ Organisation individuelle des 3 groupes pour apprendre à se connaître et travailler ensemble accompagnés par 2 référents Compos'13.
- ✓ Etre présent dans les temps forts de la vie citoyenne pour parler du projet.
- ✓ Mutualisation des outils de communication et projet commun pour les 3 sites.

Etape 2 - Communication, rédaction et présentation du projet d'essaimage : Janvier/Avril 2019

- ✓ Rencontre avec les partenaires associés au projet (PIL, Extramuros, Topager, Ecole d'Architecture) pour la construction des pavillons.
- ✓ Choix du lieu.
- ✓ Rédaction du projet commun aux trois sites pour le présenter en Mairie du 13ème.
- ✓ Présentation du projet dans les Conseils de Quartier.
- ✓ Montage de dossiers pour la recherche de financements et pour le budget participatif parisien.

Etape 3 - Réalisation concrète : Mai/Décembre 2019

- ✓ Validation et obtentions des autorisations nécessaires de la Mairie et des services compétents (lieux d'implantation et début des travaux).
- ✓ Finalisation des plans des pavillons en lien avec le PLU et l'école d'architecture.
- ✓ Contact avec les fournisseurs de matériaux.
- ✓ Suivi des travaux.
- ✓ Formation des équipes encadrantes et désignation d'un noyau de bénévoles responsables de la gestion des sites.
- ✓ Trouver une solution pour s'approvisionner en matière sèche.
- ✓ Mettre en place une signalétique claire autour des composteurs avec les instructions à suivre et les déchets à déposer.
- ✓ Organiser une inauguration pour l'ouverture des composteurs et des inscriptions.

Etape 4 – Faire vivre le projet

- ✓ Organiser régulièrement des évènements autour du compostage : apéro-tamisage, retournement, distribution du compost produit aux contributeurs.
- ✓ Participer aux évènements locaux et nationaux (Fête de la Nature, Fête des Jardins, Semaine Européenne du Compostage, etc…).
- ✓ Favoriser l'inscription des personnes prête à participer au fonctionnement du composteur.
- ✓ Créer une association et s'associer à d'autres projets dans le quartier.
- ✓ Souligner l'aspect pédagogique pour toucher un public très large et sensibiliser de manière pratique sur les thématiques des déchets et de leur valorisation.

Mes remarques

Il est indispensable que le Maître Composteur assure le suivi du chantier avec tous les acteurs du projet pour veiller à ce que la règlementation soit respectée. Les contraintes administratives sont souvent sous-estimées (délais) et il faut savoir s'adapter aux nouvelles situations

(différences entre le planning prévisionnel et le planning réel). Il y aura sûrement du retard pour le début des travaux lié au délai d'instruction du dossier pour obtenir les validations et autorisations nécessaires et il faut savoir être patient et tenir compte des contraintes de chacun.

COMPARAISONS ENTRE COMPOS'13 ET LE PROJET D'ESSAIMAGE

Chaque pavillon devra s'adapter aux contraintes physiques de la parcelle de terrain qui lui est attribuée (surface, entrée sur rue ou sur jardin, distance des habitations, espace de convivialité…) et aux contraintes environnementales (bâtiments classés à proximité). Dans ce cas il faut obtenir l'autorisation des Bâtiments de France. Compos'13 a la chance d'avoir un espace de convivialité dans le jardin devant le pavillon ce qui ne sera pas le cas pour le pavillon Choisy ce qui implique d'organiser l'espace d'une autre manière (voir plan). Les futurs pavillons auront à peu près la même surface au sol que celle de Compos'13 (environ 80 m2).

Des améliorations techniques seront apportées :

- auvent pour se protéger de la pluie et du soleil.
- aménagement d'une gouttière pour installer un récupérateur d'eau de pluie.
- plaques anti-rongeurs : tôle en fer de 1mm reposant sur les plots en ciment au fond des bacs.
- position en L des bacs afin de faciliter les transferts en tirant la matière au lieu de la pousser
- planches en bois sans interstices.
- poignées extérieures sur les planches à glissière.
- volume des cellules différentes (les volumes diminuent en fonction de la maturation des apports).

LES POINTS FORTS

- **Un projet d'essaimage commun pour les 3 sites** ce qui a permis aux groupes de travailler en synergie, de mutualiser leurs efforts (groupe financement et communication en commun), de diminuer les coûts et de présenter un projet commun en Mairie ce qui a eu plus d'impact.
- Une équipe de coordination avec 1 représentant de chaque groupe et de Compos'13.
- Une bonne communication (via l'application Slack) entre les groupes et avec Compos'13.
- Une grande disponibilité et réactivité.
- Un suivi régulier : réunions, relance,….
- Veille politique : être présents dans les moments importants.
- De la persévérance malgré les difficultés.
- La participation des essaimeurs aux activités de Compos'13 ce qui leur a permis de se former techniquement à la pratique du compostage, à la gestion du pavillon et parallèlement a permis de renforcer l'équipe existante (aide aux permanences, aux opérations de tamisage et de retournement, animation). Ce qui nous a conduit à réfléchir sur comment impliquer plus de personnes dans la gouvernance de l'association au moment même où elle devait renouveler son bureau. Nous avons décidé en Assemblée Générale de passer d'un mode de fonctionnement classique (Président, Secrétaire, Trésorier) à un mode de **fonctionnement collégial** en incluant les nouveaux membres. **J'ai été chargée de rédiger ces nouveaux statuts. C'est un fonctionnement où le bureau est remplacé par un Conseil d'Administration et ou les responsabilités sont partagées par tous les membres du C.A. qui sont tous des co-administrateurs.**

- Les formations suivies par un certain nombre de bénévoles (5 Guides et 2 Maîtres Composteurs).

LES DIFFICULTES

- Dépendant des subventions pour l'investissement.
- Moyens humains importants (5-10 bénévoles sur 30 sont activement impliqués dans l'essaimage).
- Assurer un suivi régulier du projet ce qui exige beaucoup de temps.
- Nécessité d'avoir une bonne communication et coordination.

Mes remarques

C'est un projet ambitieux qui ne peut être piloté que par un maître composteur. Bien que la décision d'essaimer ait été voté à l'unanimité et fait partie des objectifs de Compos'13 dans ses statuts, je pense que sous l'effet de l'enthousiasme, on ne s'est pas rendu compte concrètement du temps et de l'investissement que cela exigeait même si les 3 groupes se sont rapidement autonomisés. Même si le projet se poursuit avec succès, certaines tensions sont apparues dans le groupe : le groupe essaimage moins présent sur le terrain car impliqué dans des tâches plus organisationnelles (moins visibles), une certaine méfiance vis-à-vis des nouveaux que certains ne connaissent pas.
D'où l'importance des qualités relationnelles du maître composteur pour tenir compte des motivations de chacun et pour que chacun trouve sa place.
Il est important d'encourager à suivre des formations pour pérenniser le projet et favoriser l'entrée des nouveaux pour une bonne répartition des tâches et de veiller à inclure le plus rapidement possible les essaimeurs dans les activités régulières de Compos'13.

LES CONDITIONS DE REPRODUCTIBILITE

En milieu urbain et semi-urbain

Ce modèle me parait facilement reproductible en milieu urbain et semi-urbain car la population est dense et les citadins ont de plus en plus envie de composter.
Les espaces adaptés à la mise en place d'un site de compostage sont cependant limités en milieu urbain. L'attribution d'une portion d'un espace public (jardin ou autre) par les autorités municipales est souvent le résultat de longues et difficiles négociations.
Exemple Compos'13 : une emprise au sol de **23 m²** (70 m² pour l'ensemble de l'espace clôturé).

Il est aussi parfois difficile de se retrouver parmi les différents partenaires institutionnels et les délais d'attente sont souvent longs. Ne pas se décourager et être persévérant sont les deux qualités principales à avoir !

Le problème des rongeurs : il est présent partout en ville et n'est pas imputable à la présence d'un pavillon de compostage. Les plaques anti-rongeurs apportent actuellement une solution pour les nouveaux pavillons.

Les odeurs sont minimes si les apports sont régulièrement contrôlés et encadrés et si le site se trouve à la distance règlementaire des habitations (200 mètres).

En milieu rural

Je ne connais pas bien mais cela me semble plus difficile car beaucoup de gens ont leur jardin.
Le coût peut également être un facteur limitatif : il faut avoir des possibilités de subventions pour l'investissement.
Le nombre de bénévoles (30) est aussi un facteur important pour que la charge de travail soit bien répartie.

PERSPECTIVES

- ✓ Continuer à aider à la création d'autres pavillons de compostage.
- ✓ Création d'une filière broyat pour approvisionner les différents sites sur l'arrondissement.
- ✓ Création d'un poste à plein temps pour assurer la coordination et l'animation d'un réseau de plusieurs sites.
- ✓ Depuis le début de l'année 2019, nous sommes en relation avec Résoquartier* ce qui nous permet d'avoir un lieu pour nous réunir, faire la promotion du compostage, animer des ateliers, proposer des formations.
- ✓ Mettre en place des actions pour toucher une population non sensibilisée à la problématique du compostage.

*Résoquartier : Collectif d'habitants Paris Rive Gauche Chevaleret
https://resoquartier13.wordpress.com/

CONCLUSION

Un an après le début du projet d'essaimage (septembre 2018) :

2 sites sont validés

4 demandes de subventions acceptées :

- ✓ Vinci : **15 000 €**
- ✓ SYCTOM : **51 724,80 €,** sur une durée de 2 ans à partir de la signature. 30 % de la somme sera versée en acompte à la signature, et les 70 % à la livraison du projet.
- ✓ La fondation ITANCIA : **15 000 €**
- ✓ **Budget participatif : 30 000 €**

Et une demande à la Région en attente.

Les travaux d'implantation dans le **parc de Choisy** vont démarrer en premier : l'association Extramuros commencera les travaux début 2020. Son ouverture est prévue pour **Avril 2020.**

Pour le site **Butte-aux-Cailles/Croulebarbe**, il est validé par la Mairie du 13ème. C'est sur la bonne voie et le projet mis au vote pour le budget participatif a été choisi et a reçu la somme de **30 000 euros.**

Le 3ème **site BNF** a du retard, problème du choix du lieu (le 1er choix dans un jardin de l'abbé Pierre étant refusé) une nouvelle enquête dans le quartier a été organisée en Juillet et de nouvelles pistes se profilent notamment « Les Anciens Frigos » de Paris.

Si tout va bien, en 2020 les 3 sites verront le jour, c'est-à-dire**, 1 an après le début des opérations alors qu'il a fallu 4 ans pour Compos13 !**

De l'avis des représentants des trois groupes d'essaimage ce projet n'aurait pas pu se faire sans l'aide de Compos'13. Il est en cours, très enthousiasmant et il y a encore beaucoup à faire ! Le planning initial (un peu trop optimiste !) ne sera sûrement pas respecté notamment le début des travaux. La Mairie, les services techniques, les élus, la Mairie Centrale nous accompagnent mais, comme je l'ai dit à l'occasion d'un Conseil de Quartier, on ne peut pas compter uniquement sur les bénévoles pour piloter un tel projet et surtout le pérenniser. Au stade actuel, je pense qu'**il serait nécessaire de recruter un maitre-composteur expérimenté** pour coordonner, animer et gérer l'ensemble du projet.

J'ai la chance d'être une « retraitée active » qui peut consacrer du temps à ce qu'elle a envie de faire et je dois dire que je me sens à ma place en tant que bénévole au sein de l'association Compos'13. Je suis encore en cours d'apprentissage mais je pense pouvoir participer activement à la promotion du compostage auprès d'un large public.

Les formations que j'ai suivies m'ont permis de gagner en confiance et d'élargir l'éventail de mes activités au sein de l'association et ailleurs si nécessaire.

REMERCIEMENTS

Je souhaite remercier tous les partenaires au sein de ce projet sans qui celui-ci ne pourrait pas voir le jour :

- La Mairie de Paris en particulier M. Poignard et Mme A. Guhl
- La Mairie du 13ème arrondissement et en particulier Mme D. Seignot, Mme Kudla,
- Le Pôle Innovant Lycéen
- La Société Extramuros
- La Société Topager
- L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de la ville de Paris (ENSAVP)
- Le Conseil de Quartier n°8
- La Société D&M Compost
- Nos financeurs : Vinci, le SYCTOM, Itancia, la Ville de Paris (budget participatif)

Je tiens également à souligner que j'ai beaucoup apprécié la qualité des deux formations que j'ai suivies comme guide et maître composteur. Je remercie tous les formateurs de DM Compost à Alfortville ainsi que ceux de l'organisme de formation de Pierre Feltz en Auvergne et tout particulièrement Amélie Esmenjaud pour son accompagnement exigeant et chaleureux.

Enfin, je terminerai ce mémoire en remerciant toute l'équipe des bénévoles et des foyers volontaires de Compos'13 qui anime joyeusement ce pavillon et tout particulièrement **Isabelle Moreteau**, **ex-Présidente,** pour son amitié, son énergie, sa bonne humeur et ses compétences techniques et relationnelles !

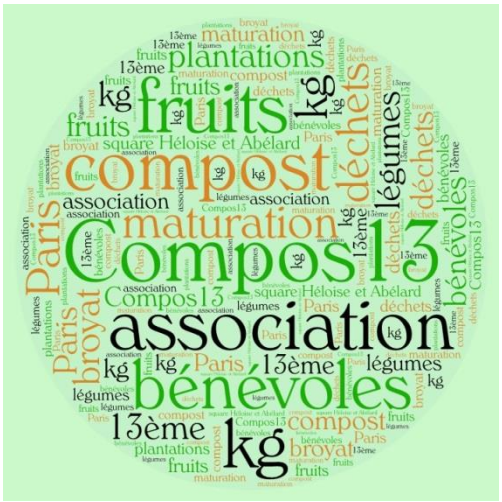

ANNEXES

Annexe 1 : Le Plan Compost Parisien

Le **Plan Climat Air Energie de Paris** fixe un objectif ambitieux de « *zéro déchet non valorisé* » et prévoit explicitement que « ***la Ville de Paris […] incite au développement du compostage urbain. […] Elle installera également des composteurs collectifs en pied d'immeubles et dans les équipements publics : l'objectif est d'atteindre 1 000 sites de compostage en 2020. »*.**

Le **Plan compost parisien** adopté début 2017 est également très ambitieux et vise à diversifier les offres offertes aux Parisiens, au-delà du compostage en pied d'immeuble qui n'est pas toujours possible. Il prévoit ainsi que *« Le compostage de quartier, accompagné depuis fin 2014 par la Ville de Paris, doit être développé en exploitant les possibilités offertes par les espaces municipaux (parcs et jardins, centre sportifs, voirie…) et les espaces institutionnels (Etat, congrégations religieuses notamment) et en s'appuyant sur le tissu associatif local.*

Rappel: la **Loi de transition énergétique pour la croissance verte** publiée le 17 août 2015 prévoit:
« *le développement du tri à la source des déchets organiques, jusqu'à sa généralisation pour tous les producteurs de déchets avant 2025, pour que chaque citoyen ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses bio-déchets dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci ne soient plus éliminés, mais valorisés. La collectivité territoriale définit des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des bio-déchets et un rythme de déploiement adaptés à son territoire. »*

3. La règlementation en matière de compostage de proximité

Deux textes définissent les principes du cadre juridique du compostage de proximité :

- **La circulaire du 13 décembre 2012 relative aux règles de fonctionnement des installations de compostage de proximité**

  Les opérations de compostage de proximité, dont les dispositifs traitent en général de très petites quantités (c'est-à-dire moins de 5 m^3), sont aujourd'hui encadrées par la circulaire du 13 décembre 2012.

  Le document indique que ces installations ne sont pas des installations classées au titre de la protection de l'environnement car« le seuil bas de la rubrique ICPE n°2780-2 applicable à l'activité compostage de ce type de déchets est de 2 t/j, soit plus de 700 t/an » alors que les quantités triées dans le cadre du compostage de proximité sont faibles, allant de « 1 t/an pour un compostage en bac dans une petite copropriété ou une petite cantine à près de 100 t/an pour du compostage en andain ».

  En revanche, la circulaire précise que les installations ne doivent pas dépasser un volume de 5m^3 car, au-delà de ce seuil, « l'article n°158 du règlement sanitaire départemental (RSD) relatif aux dépôts de matière fermentescible s'applique ». Elle prescrit le cas échéant des mesures contraignantes comme un éloignement de l'installation d'au moins 200 mètres par rapport aux habitations. Enfin, elle indique que les projets de compostage de proximité doivent respecter les « bonnes pratiques » préconisées par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dans ses guides méthodologiques.

- **Le règlement communautaire CE n° 1069/2009**

  Il établit les règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine. Les déchets de cuisine, qui constituent « des sous-produits animaux de catégorie 3 » sont donc concernés. Cependant, la circulaire du 13 décembre 2012 précise que cette règle peut faire l'objet de dérogation pour les composteurs collectifs d'immeuble et de quartier dans la mesure où ce sont des « petites installations de compostage de proximité, qui traitent de faibles quantités de ces matières et dont le compost n'est pas mis sur le marché ».

Les conditions d'usage (utilisation du compost, cession, contrôle qualité...) devraient être précisées par un prochain arrêté fixant les règles applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Règlement concernant la collecte des biodéchets

Encore marginale en France, la collecte séparée des biodéchets sera généralisée d'ici 2025, selon la loi de Transition Energétique et pour la Croissante Verte du 17 août 2015.

Depuis le 1er janvier 2012, la réglementation française a instauré une obligation de tri des biodéchets par les gros producteurs (établissements de restauration, commerces alimentaires, hypermarchés, industries...), conformément à l'article 204 de la loi Grenelle 2 de juillet 2010.

Cet article a été complété par le décret n°2011-828 du 11 juillet 2011 et son article 26 :

- « Sont considérés comme étant composés majoritairement de biodéchets les déchets dans lesquels la masse de biodéchets représente plus de 50 % de la masse de déchets considérés, une fois exclus les déchets d'emballage » ;
- « Sont considérées comme des producteurs ou détenteurs d'une quantité importante de biodéchets les personnes qui produisent ou détiennent des quantités de déchets d'huiles alimentaires ou d'autres biodéchets supérieures aux seuils fixés par arrêté du ministre chargé de l'environnement pour les deux catégories de déchets, à l'exception des installations de traitement de déchets et des ménages ».

En 2012, les entreprises concernées étaient celles produisant plus de 120 tonnes par an et au 1er janvier 2016 ce sont celles produisant plus de 10 t/an.

La loi de Transition Energétique et pour la Croissance Verte du 17 août 2015 impose de généraliser le tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets d'ici 2025. Les collectivités devront donc disposer de systèmes de collecte et/ou de solutions de compostage de proximité.

2. L'accompagnement du développement du compostage de quartier

Fin 2014, à l'initiative d'associations pionnières, des projets de composteurs de quartier sont apparus dans des espaces ouverts au public. Les premiers projets ont été mis en place à la Maison des Associations du 12e arrondissement en octobre 2014, au stade de la Muette dans le 16e arrondissement en janvier 2015, et dans le square Eloïse et Abelard du 13e arrondissement en juin 2015. Ils ont été soutenus au titre de projets innovants dans le cadre de l'appel à projet du Programme Local de Prévention des déchets (PLPD) et de l'appel à projet végétalisation innovante.

En raison du succès de ces projets et afin de diversifier les possibilités de compostage offertes aux Parisiens, la Mairie de Paris a décidé de soutenir et d'accompagner les projets de compostage de quartier. En effet, le compostage de quartier offre aux Parisiens une solution alternative, même en l'absence d'espace dans leur immeuble ou au refus de la copropriété vis-à-vis d'un composteur collectif dans les parties communes.

Pour soutenir ces projets, plusieurs directions de la Mairie de Paris sont mobilisées :

- la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) apporte un soutien technique et des conseils méthodologiques, ainsi qu'un soutien en nature via la mise à disposition de matériels (bacs, bioseaux, mélangeur, guides, fourniture de broyat pour le démarrage). Ce soutien a été voté au budget participatif 2014, dans lequel les Parisiens ont retenu le projet « Trier ses déchets au plus près » et sa déclinaison sur les composteurs de quartier. En décembre 2015, une convention a été établie avec le SYCTOM afin d'assurer notamment la fourniture de bacs de taille plus adaptée aux projets de compostage de quartier. Elle permettra de consolider la viabilité des projets actuellement en développement ;
- les directions gestionnaires d'équipements végétalisés ouverts au public jouent un rôle décisif dans l'accueil de ces projets. La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) met des emplacements à disposition dans ses parcs et jardins pour l'installation des composteurs, selon une procédure formalisée en collaboration avec la DPE. La Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) participe également au soutien de ce dispositif en autorisant des emplacements pour les associations porteuses de ce type de projet au sein de ses équipements sportifs.

Tout comme le compostage collectif, plusieurs critères doivent être remplis pour bénéficier de l'accompagnement de la Mairie de Paris. Tout d'abord, le projet doit être porté par des habitants réunis en association, avec laquelle la Ville pourra éventuellement mettre en place une convention pour les règles d'usage (occupation du domaine public, accessibilité...). De plus, les composteurs de quartier doivent prévoir des plages horaires d'accès pour le public. Enfin le projet doit être autonome et présenter les garanties techniques de bon fonctionnement (surface suffisante, distance par rapport aux habitations, distribution du compost aux participants, autonomie en fourniture de broyat).

Annexe 2 : liste des premiers contacts institutionnels et les conseils de quartier

Mairie du 13ème : www.mairie13.fr – 01 44 08 13 13
Service de la Propreté et des Espaces Verts
Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)

Mairie Centrale :
Economie Sociale et Solidaire, de l'Innovation et de l'Economie Circulaire
Direction de la Propreté et des Eaux (DPE) : dpe-compostageat.paris.fr

Les Conseils de quartier : www.conseilsdequartier13.fr

Annexe 3 : Flyer réunions d'information pour les essaimeurs

On va plus loin ?

Un constat: la réduction des déchets est un engagement international (« les accords de Paris COP21 »), un choix de la municipalité (« plan compost parisien, juin 2014 », « vote d'un vœu pour la diffusion du compostage de quartier par le Conseil de Paris en juillet 2018 »), un engagement de l'Etat(« Loi de transition pour la croissance verte du 17 août 2015 LTCEV») et enfin un objectif européen (« obligation de tri à la source dès 2023 »). Le vœu d'essaimage voté à l'unanimité par l'assemblée du CQ8- BiblioSeine lors de la dernière plénière du 2 juillet 2018 permettrait de faire un pas supplémentaire. Des demandes régulières pour venir apporter les biodéchets (citoyens, associations, restaurants) sont malheureusement insatisfaites : l'incompréhension des citoyens monte face à ce manque d'offre.

C'est pourquoi nous demandons un vrai soutien, logistique, financier mais **surtout politique** pour promouvoir et accompagner d'autres sites de compostage de quartier comme le nôtre dans le **13ème arrondissement**.

Compos'13
compost de quartier

Contact : bienvenue@compos13.fr
Adresse postale : square Héloise et Abélard
rue Duchefdelaville 75013 Paris

Annexe 4 : Flyer de présentation du conseil de quartier de la Mairie du 13ème.

MAIRIE DU TRE13IÈME

CONSEILS DE QUARTIER 13e

UN CONSEIL DE QUARTIER DANS LE 13e

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil de quartier représente un outil de **concertation, d'échanges, d'initiatives et d'information**.
Solidarité, environnement, propreté, animation festive, culture, urbanisme, transports... tout sujet qui vous intéresse peut y être traité et des **propositions collectives** y sont débattues. Espaces de **démocratie active**, les 8 Conseils de quartier sont dotés d'une charte de fonctionnement et de budgets importants alloués par la Ville, gérés par les Conseils en concertation.

POUR QUI ?

Toute personne qui s'intéresse à la vie de son quartier peut y participer, qu'il soit son lieu de résidence, d'étude ou d'activité professionnelle. Le Conseil de quartier représente **la population dans sa diversité**, notamment en permettant la présence des jeunes dès l'âge de 16 ans et celle des résidents étrangers.

LA RÉUNION PUBLIQUE

Réunion trimestrielle dans les préaux d'école, elle est le "cœur" du Conseil de quartier : **un lieu d'expression et de propositions** pour tou(te)s les habitant(e)s qui y participent. C'est aussi l'occasion d'y rencontrer des représentant(e)s de l'administration, des élu(e)s et des professionnel(le)s intervenant sur les sujets inscrits à l'ordre du jour. Enfin, **c'est lors de ces réunions que se décident les choix** budgétaires du Conseil de quartier et que se votent les voeux soumis aux élus de l'arrondissement.

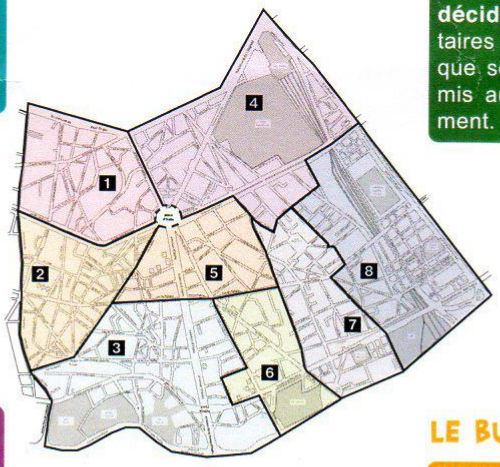

1 CROULEBARBE
2 BUTTE-AUX-CAILLES – PAVIEL BOUSSINGAULT
3 ITALIE – PEUPLIERS – RUNGIS
4 SALPÉTRIÈRE AUSTERLITZ
5 CŒUR DU 13e
6 OLYMPIADES – CHOISY
7 MASSÉNA – JEANNE D'ARC
8 BIBLIOSEINE

LES COMMISSIONS

Groupes de travail ouverts à tou(te)s, leur objectif est de réfléchir et de faire des **propositions concrètes** sur des sujets qui varient en fonction de la vie de chaque quartier (journal du Conseil, cadre de vie, animation, emploi, urbanisme...).
Des commissions "inter-Conseils" se réunissent également sur des **sujets d'intérêts communs** (budgets, déplacements, gros aménagements...).

S'INSCRIRE

> Par courriel :
cq13@paris.fr
> Par téléphone :
01 44 08 13 18
01 44 08 14 28
> Sur Internet :
www.mairie13.paris.fr
Rubrique Conseils de quartier
www.cq13.fr

LE BUREAU D'ANIMATION

Chargé d'animer et d'organiser la vie du Conseil, il "met en musique" les propositions et **initiatives des habitant(e)s**, et les coordonne. **Il relaye l'information** auprès de la population, de l'administration et des élu(e)s.
Les habitant(e)s y sont représentés ainsi que les associations locales et des représentants des partis politiques de l'arrondissement.

Mairie du 13e > 1, place d'Italie > 75013 Paris > 01 44 08 13 13 > www.mairie13.paris.fr

Annexe 5 : tableau d'inscription pour les nouveaux arrivants (essaimeurs), utilisé au Forum des Associations.

Compos'13
compost de quartier

Soutien à la création de nouveaux composteurs de quartier dans le 13ème arrondissement

Compos13 est une association gérant le composteur de quartier du square Héloïse et Abélard (Paris 13ème).
Depuis son lancement en juin 2015, Compos13 a valorisé en compost près de 50 tonnes de bio-déchets apportés par 160 foyers.

Son Pavillon de compostage, aujourd'hui véritable lieu de sociabilité du quartier, est devenu bien trop étroit pour accueillir les nombreuses personnes souhaitant composter leurs bio-déchets dans le 13ème (plus de 200 personnes figurent sur la liste d'attente de Compos13 !!).

Afin de répondre à cette demande croissante, les bénévoles de Compos13 ont décidé d'accompagner la création de nouveaux composteurs de quartier dans le 13ème arrondissement. Rejoignez-nous !!

NOM / PRENOM	ADRESSE POSTALE	MAIL	TELEPHONE	Je souhaite composter mes bio-déchets (Oui / Non)	Je soutiens la création de nouveaux composts de quartier dans le 13ème (Oui / Non)	SIGNATURE

Plus d'infos : www.compos13.fr Facebook : Compos13 Twitter : @Compost13

Annexe 6 : Modèle de demande de subvention pour le projet d'essaimage.

Budget Previsionnel 2019
Demande Subvention Chantiers & Territoires Solidaires
PROJET D'ESSAIMAGE

Date de début de l'exercice :01 / 01 / 2019
Date de fin de l'exercice : 01 / 12 / 2019

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achat	**82 200,00 €**	**70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	**0,00 €**
604. Achats d'études et prestations de services	8 500,00 €	**74 – Subventions d'exploitation**	**113 000,00 €**
605. Achats de matériels, équipements et travaux	69 900,00 €	*746. Subvention Etablissements public*	
606. Achats non stockés de matières et fournitures	3 800,00 €	*Régions(s) :*	0,00 €
61 – Services extérieurs	**1 000,00 €**	*Département(s) :*	0,00 €
613. Locations	1 000,00 €	*Commune(s) : Conseil de quartier*	5 000,00 €
616. Primes d'assurance	0,00 €	*Autres:*	0,00 €
62 – Autres services extérieurs	**27 300,00 €**	SYCTOM	57 000,00 €
621. Personnel extérieur à l'association, honoraires	1 000,00 €	SEMAPA	5 000,00 €
623. Publicité, publications, relations publiques	3 500,00 €	*747. Subvention privées*	
625. Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	Chantiers & Territoires Solidaires	46 000,00 €
6282. Formation des bénévoles	16 800,00 €	**75 – Autres produits de gestion courante**	**2 000,00 €**
628 Divers- Animation	6 000,00 €	754 Collectes	2 000,00 €
63 – Impôts et taxes	0,00 €	756 Cotisations	0,00 €
64 – Charges de personnel	0,00 €	7581 Dons	0,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	0,00 €	**76 – Produits financiers**	0,00 €
66 – Charges financières	0,00 €	**77 – Produits exceptionnels**	0,00 €
67 – Charges exceptionnelles	**4 500,00 €**	**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	**0,00 €**
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	789 Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00 €
		79 – Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	**115 000,00 €**	**TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS**	**115 000,00 €**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		**87 – Contributions volontaires en nature**	
Personnel bénévole	9 000,00 €	Bénévolat	9 000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	6 000,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	6 000,00 €
TOTAL DES CHARGES	**15 000,00 €**	**TOTAL DES PRODUITS**	**15 000,00 €**